Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20261012-2026OCTOBRE76-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPALDE LA COMMUNE DE TRÉDIAS
SEANCE DU LUNDI 12 OCTOBRE 2026
: :

L'an deux mil vingt-six, le douze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**
Nombre de conseillers en exercice : **15, Présents : 13 Votants : 14**
Date de convocation et affichage **: 5 octobre 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Stéphanie RENOUVEL, Jacky BOISGERAULT, Serge ROCHARD, Nicolas PLESTAN, Annabelle HAGUET, Mélanie ESSIRARD, Kévin LEROUX, Enzo ROUILLE, Joseph POIRAUDEAU, Béatrice SOURISSEAU, Cécilia LEBRET.**
Absentes : **Florence DELALANDE, Claude BOURDON (pouvoir à Joseph POIRAUDEAU)**
A été désignée secrétaire de séance **: Stéphanie RENOUVEL**

ORDRE DU JOUR : Approbation du Procès-verbal du 20 juillet 2026-RÉVISION CARTE COMMUNALE : Choix d'un cabinet d'urbanisme. - BÂTIMENTS : Ecole – *Salle des Fêtes* : Nouveau devis entretien toiture. Devis Nettoyage hottes. *Salle polyvalente* : Devis renouvellement extincteurs. *École* : Confort thermique de la classe (étude de trois solutions). *Cimetière* : Affectation d'un bâtiment en tant qu'ossuaire. *Devis* Aménagement ossuaire Colombarium Jardin du souvenir. P*rojet local chasseurs.* RESSOURCES HUMAINES : *Cantine Scolaire* : Mutualisation de la préparation des repas avec Mégrit. *Poste d'agent technique* : Recrutement d'un agent. BUDGET-FINANCES : Lamballe *Terre et Mer* : Approbation du rapport de la CLECT. *Budget* : Décisions modificatives. *Demande de subventions :* Classe ULIS – voyage scolaire. AMF : Communes sinistrées par les incendies. VOIRIE : Curage 2026. Voirie Rurale LTM – Complément (revêtement) QUESTIONS DIVERSES.

Séance du 12 octobre 2026 -2026-076 Objet **: BUDGET FINANCES – Décision Modificative n°6 – Carte communale**

Le budget primitif a été établi sans prévision de crédits pour la révision de la carte communale. Le Conseil municipal ayant décidé de recruter un cabinet pour cette mission, il convient de créditer le compte dédié :

- Compte à créditer 202 « frais études, élaboration, révision documents d'urbanisme » : + 14500€
- Compte à débiter Compte à débiter : 213151 « installation des constructions » : - 14 500€

Les membres du Conseil municipal, après avoir pris connaissance des éléments financiers, en avoir débattu et délibéré, décident, par quatorze voix :

- **DE PROCÉDER à la décision modificative, ci-dessus énoncée,**
- **D'AUTORISER Madame la Maire, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

MAIRIE DE TRÉDIAS
Côtes-d'Armor

Stéphanie RENOUVEL
Secrétaire de séance